

Décisions de la Cour en faveur du soldat qui développa un cancer durant son service

Par Zafir Rinat

Dans une démarche très rare, un soldat qui contracta un cancer suite à des expositions aux rayonnements durant son service militaire vient d'être reconnu comme rendu infirme par le Tribunal d'Instance de Be'er Sheva.

La Cour décida en faveur du soldat, Rahamim Mehetu Gulo.

Gulo était en appel de la décision des Forces de Défense d'Israël qui avait décidé que les rayonnements ne causèrent pas la maladie de Hodgkin qu'il contracta durant son service.

Gulo servit comme technicien en ingénierie électronique dans le système électronique de guerre dans la Force Aérienne.

Durant 10 ans, il opéra un système qui émet de l'énergie électromagnétique.

Parmi d'autres tâches, il fut aussi exposé aux radiations de matériaux radioactifs.

A cause de mauvais fonctionnements des équipements à certains endroits Gulo fut exposé à des rayonnements plus élevés qu'usuels qui dit-il causèrent sa maladie. Après l'incident Gulo et un autre soldat furent envoyés pour subir des tests et ensuite on leur dit que tout était en ordre, et ils retournèrent à leur travail.

En 2001, une grosseur fut découverte dans la poitrine qui fut diagnostiquée comme Lymphome de Hodgkin. Il fut traité avec de la chimiothérapie, récupéra et continua à servir dans le même service mais avec un équipement qui ne produisait plus des rayonnements. Cependant, le cancer était apparemment revenu. Gulo fut libéré de l'armée il y a environ 3 ans.

Les opinions médicales de l'armée déclarèrent que rien dans la littérature scientifique ne prouve qu'il y a une connexion entre la maladie de Gulo et l'exposition aux rayonnements. Un autre expert pour l'armée déclara que les comités de l'armée avaient mis en place pour rechercher sur l'incident trouvèrent que les rayonnements n'avaient pas atteint des niveaux dangereux durant les mauvais fonctionnements.

Cependant l'expert de Gulo, le Professeur Eli Richter, a dit qu'il y avait vraisemblablement une relation de cause à effet entre les expositions et la maladie.

« Le soldat fut exposé à deux types de rayonnements dangereux et qu'il n'était pas nécessairement protégé de l'exposition », a dit Richter. « Le mauvais fonctionnement contribua grandement à sa maladie », ajouta Richter.

Le Juge Ya'akov Ganan a dit que la charge de preuve que les rayonnements causèrent sa maladie devrait être réduite, mais il a été démontré que celles-ci pouvaient être une possibilité raisonnable et souvent dans de telles matières *« il n'y a pas de choix, mais une intuition »*.